

Communiqué de presse – Débats citoyens – Leuze-en-Hainaut (12/03/2007)

« Débat citoyen » : L'emploi et le développement économique, des priorités pour la campagne en Hainaut

Le Mouvement Réformateur a lancé sa campagne pour les élections fédérales du 10 juin prochain. Les débats « citoyens » donnent l'occasion aux présidents réformateurs des différentes provinces de venir débattre de grands thèmes avec les militants. En province de Hainaut, Olivier CHASTEL a tenu deux conférences avant le congrès national qui se tient le 25 mars à Liège. La première s'est déroulée le samedi 10 mars à Leuze-en-Hainaut et la seconde le 17 mars à Mons. Richard MILLER, Député wallon, était le modérateur des ces deux rencontres citoyennes.

Lors de ce premier débat en Wallonie picarde, les thèmes de l'emploi et du développement économique ont été abordés. Ce sont plus de 350 personnes qui s'étaient réunies afin de mener une réflexion globale sur ces deux problématiques. Olivier CHASTEL a précisé que le thème de cette campagne 2007 était celui de la fiscalité autour du travail et des entreprises. Ce choix a été fait à la suite d'un bilan de la situation économique en Hainaut, en constatant le relatif succès du Plan Objectif 1 et de son phasing out. Selon Olivier CHASTEL, il est nécessaire de mettre en place d'autres actions fiscales afin que le Hainaut sorte du rouge. Outre cet aspect financier, le Président des Réformateurs hennuyers a pointé le manque de créations d'emplois dans notre province et le nombre de chômeurs qui n'a jamais été aussi élevé qu'aujourd'hui. Les chiffres sont inquiétants. Ainsi, en 2005, le Hainaut présentait un taux de chômage de 24,4% contre 20,2% pour la moyenne wallonne. Autre constat : de trop nombreuses entreprises disparaissent par faute de repreneur. Une attention particulière doit leur être apportée en amenant des outils facilitant la transmission de PME et de TPE.

Jean-Luc Crucke, Parlementaire wallon et Président de la Fédération MR du Hainaut occidental, a ensuite mis l'accent sur trois points essentiels en Hainaut : la mobilité, la limitation dans le temps de l'aide au chômage et la formation. En matière de mobilité, il faut aujourd'hui faciliter l'accès aux transports publics. Le Hainaut présente un avantage, trop souvent oublié, le transport fluvial. Celui-ci pourrait être mieux développé et participerait ainsi à la création de nouveaux emplois. En ce qui concerne la limitation dans le temps de l'aide au chômage, il faut aider les demandeurs d'emploi plus qu'on en le fait actuellement à condition que, eux aussi, fassent des efforts pour retrouver un emploi. Il faut également, selon le parlementaire, être solidaire de ceux qui perdent leur emploi subitement et qui se retrouvent face à leurs créanciers. Enfin, au niveau de la formation, certains chômeurs n'ont pas les prérequis. Il est donc nécessaire de les mettre en contact plus tôt avec les entreprises qui pourront les former sur le terrain.